

# MODALITÉS D'INSCRIPTION AU LYCÉE VERT D'AZUR D'ANTIBES

Rentrée scolaire 2021 – 2022

	CLASSE SOUHAITÉE AU LEGTA	MODALITÉS D'INSCRIPTION
Après la 4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers Vert d'Azur Il s'agit d'une 3 <sup>ème</sup> distincte de celle du Lycée Jacques Dolle.	Pour tous renseignements, <b>veuillez prendre contact avec votre collègue.</b>  <b>Condition de recrutement</b> : Admission sur avis de la Commission Départementale en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles (Semaine 21).
Après la 3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	Fiche dialogue à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations (Procédure AFFELNET)
	CAPA « Jardinier Paysagiste » 2 <sup>nde</sup> professionnelle Aménagements Paysagers 2 <sup>nde</sup> professionnelle Productions végétales	Fiche dialogue à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations (Procédure AFFELNET)
Après la 2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	1 <sup>ère</sup> Générale Sciences  1 <sup>ère</sup> Technologique Environnement STAV	Dossier à demander à l'adresse suivante : <a href="mailto:legta.antibes@educagri.fr">legta.antibes@educagri.fr</a> et à retourner dûment complété <b>avant le 29 mai 2021</b> Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé et accepté en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles (Procédure AFFELNET)
	Redoublement en 2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	Fiche dialogue à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations (Procédure AFFELNET)
Après une 2 <sup>nde</sup> Professionnelle	1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel (*)  Conduites de Productions Horticoles Aménagements Paysagers	Dossier à retirer au LEGTA Vert d'Azur et à retourner dûment complété <b>avant le 29 mai 2021</b> Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. Pour les mini stages en Conduites de Productions Horticoles et Aménagements Paysagers, merci de prendre contact avec l'établissement.
Après la Terminale BTSa	Production Horticole Aménagements Paysagers	Inscription <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a>
Après l'obtention d'un Diplôme Bac + 2	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Paysage	Prendre contact auprès du LEGTA Vert d'Azur <a href="http://www.vertdazur.educagri.fr">www.vertdazur.educagri.fr</a> Clôture des inscriptions le <b>30mai 2021</b>
	Licence Professionnelle Géomatique et Aménagement	<a href="http://gaed.unice.fr/">http://gaed.unice.fr/</a>

(\*) Réorientation possible en Bac Pro après une seconde générale et technologique ou après une 1<sup>ère</sup>